



CRESSMA

Plongée associative en Martinique

La municipalité de Bellefontaine et le club de plongée associatif CRESSMA agissent pour la JOURNEE MONDIALE DE L'OCEAN

Le 8 juin 2008, le CRESSMA –soutenu par la Mairie de Bellefontaine-organise une opération de sensibilisation à la protection de l'océan

De 10 h à 16 h à Fond Boucher (plage et salle polyvalente)

But de cette manifestation

A travers des échanges et des actions concrètes, les bénévoles du CRESSMA incitent le public de petits et grands à adopter ou développer un « comportement durable », à agir individuellement et collectivement pour une meilleure gestion des ressources marines (une campagne de communication est menée préalablement par le CRESSMA et la Mairie de Bellefontaine pour inviter la population à participer à cette journée).

ACTIONS DU CRESSMA POUR CETTE JOURNEE

Information et sensibilisation du public

Les bénévoles du CRESSMA accueillent le public dès 10 h sur la plage et la salle polyvalente de Fond Boucher. Grâce aux échanges, à la présentation de documents, d'affiches et de photos, ils informent sur la gestion de la mer et des déchets et répondent aux questions de chacun.

Les participants qui le désirent, adultes et enfants, se voient remettre « le passeport de citoyen de l'océan », véritable acte d'engagement sur des gestes concrets, pour la planète et la protection de la mer. Ceux qui le souhaitent pourront aussi s'inscrire au répertoire mondial des citoyens de l'océan !

Ateliers pédagogiques

Ces ateliers permettent aux petits et grands de tester et développer leurs connaissances sur l'océan et la vie sous-marine, de façon ludique, concrète et interactive. Les animateurs du CRESSMA proposent différents thèmes à travers des supports pédagogiques variés, jeux, démonstrations, réalisés sur place.

A la clé, des baptêmes de plongée à gagner ! (N.B. baptêmes réalisés ultérieurement au CRESSMA par des moniteurs bénévoles titulaires d'un brevet d'Educateur Fédéral de la FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins)).

Collecte de déchets sur la plage et sous l'eau

Au sec, une équipe aura en charge le nettoyage de la plage (ramassage des déchets et débris).

Dans l'eau, des équipes de plongeurs ramassent et remontent des déchets sous marins recueillis sur le site. Cette action concrète illustre parfaitement les informations fournies. Elle démontre que des déchets de natures très diverses et de durées de biodégradabilité très variées, de quelques semaines à plus de 600 ans, atteignent les fonds marins !

Le contenu de la collecte de déchets est ensuite trié par durée de biodégradabilité, pesé et recensé en détail dans une fiche de l'ODEMA (Observatoire des déchets en milieux aquatiques). **Ainsi, pour la seconde année consécutive, la Martinique participe au recensement mondial des déchets marins !**

**L'océan, c'est notre affaire à tous ! Chacun de nous peut devenir
citoyen de l'océan !**

Agir, c'est possible !

Lanmé bèl, fok nou protejey !

Contacts :

Chargée de communication CRESSMA : Valérie VIGIER 0696 314 002

Responsable section biologie sous marine CRESSMA : Christian HIBADE 0696 435 009

Président du CRESSMA : Cyril EICHELBRENNER 0696 342 253

Informations complémentaires sur « La Journée mondiale de l'Océan »

La **Journée Mondiale de l'Océan** est une démarche lancée en 1992 à l'issue du sommet de Rio et qui vise à faire d'une journée, début juin chaque année, une occasion de sensibiliser le grand public à une meilleure gestion des océans et de leurs ressources. Cette journée mondiale se propose d'être l'occasion d'informer sur ces enjeux, susciter l'envie d'adopter un « comportement durable », et donner des pistes d'action en encourageant adultes et enfants à agir individuellement et collectivement pour une meilleure gestion des ressources marines.

Cette journée est parrainée par la Commission Intergouvernementale de l'UNESCO.

Des animations ont lieu simultanément dans le monde entier : aquariums, musées des sciences, associations et institutions d'éducation à l'environnement marin proposent à leur public des festivités pleines d'animations ludiques et d'actions concrètes, pour que petits et grands, puissent mieux connaître la mer. Un « Passeport de l'Océan » est aussi distribué aux participants, qui s'engagent en échange à effectuer un certain nombre d'actions concrètes (y compris au niveau domestique) en faveur de la préservation des mers.

Le succès de cette démarche dépend de notre capacité à :

- Mobiliser
- Informer
- Agir

1 – Mobiliser

Dans le monde entier des actions ont lieu simultanément.

C'est dans ce but que nous souhaitons sensibiliser le plus grand nombre de personnes.

2 – Informer

1. « Mieux connaître pour préserver ». Chacun peut s'informer sur les menaces qui pèsent sur l'équilibre marin et apprendre ainsi à le respecter.
2. « Energie, déchets, déplacements, chaque geste compte ». Des gestes simples, quotidiens, sont à la portée de chacun : éviter les emballages inutiles, trier des déchets, économiser l'énergie, participer à des actions en faveur de l'environnement.
3. « Préserver l'eau de la source à l'océan ». Permettre à tous un accès à une eau potable de qualité et éviter le gaspillage et la pollution de l'eau.

3 – Agir

1. Agir ensemble en participant activement à la Journée Mondiale de l'Océan organisée le dimanche 8 juin 2008.

Informations complémentaires sur le CRESSMA



Le CRESSMA, un club de plongée associatif engagé !

Le CRESSMA (Centre régional d'études et de sports sous marins des Antilles), est le premier **club de plongée** créé en Martinique, en 1961. Comme toute association, le CRESSMA vit grâce à l'implication et à la motivation de ses membres adhérents.

Depuis sa création, le CRESSMA est affilié à la FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins). Ecole de plongée, il propose non seulement des initiations, le « baptême de plongée », mais aussi la préparation des brevets de plongeurs, du « niveau 1 » au « niveau 4 ». La formation progressive du plongeur lui permet de pratiquer la plongée plaisir (exploration) en toute sécurité et dans le respect de la réglementation.

Le CRESSMA est aussi engagé dans la protection de l'environnement en sensibilisant ses plongeurs au quotidien et en s'engageant dans des actions concrètes. Sous le pilotage de sa section « biologie sous marine », qui étudie la faune et la flore subaquatiques en général et celles de la Martinique en particulier, le CRESSMA participe notamment au recensement des tortues marines et à la Journée mondiale de l'Océan, qui a lieu cette année le 8 juin.

Pour tout renseignement complémentaire :

CRESSMA - Tél. 0696 314 002 - www.cressma.com